



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

COMPTABLES AGRÉÉS

MARC DALLAIRE, CA
RAYMOND LAPOINTE, CA
FRANÇOIS DUMONT, CA

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC. (société d'exploration)
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2011 ET 31 DÉCEMBRE 2010

ARIANNE RESOURCES INC. (an exploration company)
CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND DECEMBER 31, 2010

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

États consolidés de la situation financière

Consolidated statements of financial position

États consolidés de la perte globale

Consolidated statements of comprehensive loss

États consolidés des variations des capitaux propres

Consolidated statements of changes in Equity

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Consolidated statements of cash flows

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Notes to consolidated financial statements

Renseignements supplémentaires - Actifs de
prospection et d'évaluation

Supplementary informations – Exploration and
evaluation assets



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

COMPTABLES AGRÉÉS

MARC DALLAIRE, CA
RAYMOND LAPOINTE, CA
FRANÇOIS DUMONT, CA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.** qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, et les états consolidés de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
ARIANNE RESOURCES INC.

We have audited the accompanying consolidated financial statements of **ARIANNE RESOURCES INC.**, which comprise the consolidated statements of financial position as at December 31, 2011 as at December 31, 2010 and as at January 1, 2010, and the consolidated statements of comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years ended as at December 31, 2011 and December 31, 2010 and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the consolidated Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

COMPTABLES AGRÉÉS

MARC DALLAIRE, CA
RAYMOND LAPOINTE, CA
FRANÇOIS DUMONT, CA

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **LES RESSOURCES D'ARIANE INC.** au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. 1

Comptables Agréés
Chartered Accountants

Rouyn-Noranda, Canada

Le 26 avril 2012

April 26, 2012

1 CA auditeur permis no. 18 803

CA auditor permit No. 18,803

An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of **ARIANNE RESOURCES INC.** as at December 31, 2011, as at December 31, 2010 and as at January 1, 2010, and the results of their operations and their cash flows for the years ended as at December 31, 2011 and December 31, 2010 in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the consolidated financial statements which describes matters and conditions that indicate the existence of a material uncertainty that may cast substantial doubt about entity's ability to continue as a going concern.

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.

ARIANNE RESOURCES INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

CONSOLIDATED STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

	31 décembre 2011 / December 31, 2011	31 décembre 2010 / December 31, 2010	1 ^{er} janvier 2010 / January 1, 2010	
		(note / Note 20)	(note / Note 20)	
	\$	\$	\$	
ACTIF				ASSETS
Courants				Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 968 186	1 752 598	18 683	Cash and cash equivalents (Note 4)
Placements temporaires (note 5)	3 000 000	-	-	Temporary investments (Note 5)
Titres négociables (note 6)	831 205	7 250	-	Marketable securities (Note 6)
Intérêts à recevoir	28 723	-	-	Interest receivable
Autres débiteurs et frais payés d'avance	43 525	25 212	7 852	Other receivable and prepaid expenses
Taxes à recevoir	249 772	95 782	83 096	Taxes receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	905 228	74 116	576 859	Tax credit related to resources and mining credit taxes receivable
	<u>8 026 639</u>	<u>1 954 958</u>	<u>686 490</u>	
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation (note 3)	-	643 556	194 609	Cash reserved for exploration and evaluation (Note 3)
Avances sur travaux de prospection et d'évaluation	-	88 650	-	Advance on exploration and evaluation expenses
Immeuble de placement - Pourvoirie (note 7)	492 594	-	-	Investment property - Outfitters (Note 7)
Propriétés minières (note 8)	2 020 899	1 013 712	867 932	Mining properties (Note 8)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 9)	8 216 421	4 240 784	5 507 598	Exploration and evaluation assets (Note 9)
	<u>18 756 553</u>	<u>7 941 660</u>	<u>7 256 629</u>	
PASSIF				LIABILITIES
Courants				Current
Créditeurs et charges à payer	238 429	318 325	239 136	Accounts payable and accrued liabilities
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	-	3 540	Current portion of long-term debt
Autre passif (note 10)	-	138 607	42 106	Other liability (Note 10)
	<u>238 429</u>	<u>456 932</u>	<u>284 782</u>	
Passifs d'impôts différés (note 17)	-	150 810	472 600	Deferred tax liability (Note 17)
	<u>238 429</u>	<u>607 742</u>	<u>757 382</u>	
CAPITAUX PROPRES				SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital social (note 11)	23 157 474	13 533 457	10 888 647	Capital stock (Note 11)
Bons de souscription	3 155 339	1 029 421	347 826	Warrants
Surplus d'apport	7 886 096	3 683 857	2 684 850	Contributed surplus
Déficit	(15 680 785)	(10 912 817)	(7 422 076)	Deficit
	<u>18 518 124</u>	<u>7 333 918</u>	<u>6 499 247</u>	
	<u>18 756 553</u>	<u>7 941 660</u>	<u>7 256 629</u>	

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 15 et 16)

CONTINGENCIES AND COMMITMENTS (Notes 15 and 16)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

Bernard Lapointe (signé / signed), Administrateur - Director
Luc Boivin (signé / signed), Administrateur - Director

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.

ARIANNE RESOURCES INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2011

CONSOLIDATED STATEMENTS OF COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED DECEMBER 31 2010

		(note / Note 20)	
	\$	\$	
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Salaires et charges sociales	286 233	-	Salaries and fringe benefits
Rémunération et paiements à base d'actions	3 417 971	526 408	Share-based compensation
Honoraires professionnels et de consultants	100 507	53 158	Professional and consultant fees
Honoraires de gestion	88 720	94 810	Management fees
Inscription et registrariat	72 098	46 647	Registration and listing fees
Assemblée annuelle des actionnaires	18 604	15 582	Annual general meeting
Communications	205 074	48 398	Communications
Promotion, représentation et déplacement	185 999	56 800	Travelling and promotion
Assurances	10 533	11 308	Insurance
Loyer et frais de bureau	44 871	17 362	Rent and office expenses
Impôt de la partie XII.6	(2 289)	56 703	Part XII.6 tax
Intérêts et frais de banque	1 672	7 949	Interest and bank expenses
	<u>4 429 993</u>	<u>935 125</u>	
AUTRES			OTHERS
Revenu d'intérêts	(64 996)	(250)	Interest revenue
Perte (gain) sur disposition de titres négociables	12 177	(4 998)	Loss (gain) on disposal of marketable securities
Radiation de propriétés minières	45 240	-	Write-off of mining properties
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation	4 650	2 563 285	Write-off of exploration and evaluation assets
Perte de l'immeuble de placement -pourvoirie	12 086	-	Loss of investment property - outfitters
Gain sur disposition de propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation afférents	(741 829)	(115 000)	Gain on mining properties disposal and related exploration and evaluation assets
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :			Financial assets at fair value through profit or loss:
Perte non matérialisée au cours de l'exercice, net des impôts	280 789	2 750	Unrealized loss arising during the year, net of income taxes
	<u>(451 883)</u>	<u>2 445 787</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	3 978 110	3 380 912	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le bénéfice et impôts différés (note 17)	(539 417)	(461 654)	Deferred income and mining taxes (Note 17)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>3 438 693</u>	<u>2 919 258</u>	NET AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0,06</u>	<u>0,10</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.

ARIANNE RESOURCES INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

CONSOLIDATED STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

	Capital social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 décembre 2010 (note 20)	13 533 457	1 029 421	3 683 857	(10 912 817)	7 333 918	Balance, December 31, 2010 (Note 20)
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(3 438 693)	(3 348 693)	Net and comprehensive loss for the year
Émission d'actions assorties de bons de souscription	5 549 775	2 450 225	-	-	8 000 000	Share issuance with warrants
Bons de souscription exercés	1 525 099	(315 135)	-	-	1 209 964	Warrants exercised
Options exercées dans le cadre du régime	799 143	-	(421 843)	-	377 300	Options exercised in relation with the plan
Émission d'actions accréditives	1 250 000	-	-	-	1 250 000	Flow-through share issuance
Prime reliée à l'émission d'actions accréditives	(250 000)	-	-	-	(250 000)	Premium related to flow-through shares issuance
Autres émissions d'actions	750 000	-	-	-	750 000	Other share issuance
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	4 010 740	-	4 010 740	Options granted in relation with the plan
Options octroyées aux courtiers	-	-	604 170	(604 170)	-	Options granted to brokers
Bons de souscription expirés	-	(9 172)	9 172	-	-	Warrants expired
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(725 105)	(725 105)	Share issuance expenses
Solde au 31 décembre 2011	23 157 474	3 155 339	7 886 096	(15 680 785)	18 518 124	Balance, December 31, 2011

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.

ARIANNE RESOURCES INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

CONSOLIDATED STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

	Capital social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1er janvier 2010 (note 20)	10 888 647	347 826	2 684 850	(7 422 076)	6 499 247	Balance, January 1, 2010 (Note 20)
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(2 919 258)	(2 919 258)	Net and comprehensive loss for the year
Émission d'actions assorties de bons de souscription	1 223 240	836 829	-	-	2 060 069	Share issuance with warrants
Bons de souscription exercés	375 849	(87 651)	-	-	288 198	Warrants exercised
Émission d'actions accréditives	1 224 586	152 194	-	-	1 376 780	Flow-through share issuance
Prime reliée à l'émission d'actions accréditives	(236 365)	-	-	-	(236 365)	Premium related to flow-through shares issuance
Autres émissions d'actions	57 500	-	-	-	57 500	Other share issuance
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	526 408	-	526 408	Options granted in relation with the plan
Options octroyées aux courtiers	-	-	252 822	(252 822)	-	Options granted to brokers
Bons de souscription expirés	-	(219 777)	219 777	-	-	Warrants expired
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(318 661)	(318 661)	Share issuance expenses
Solde au 31 décembre 2010	13 533 457	1 029 421	3 683 857	(10 912 817)	7 333 918	Balance, December 31, 2010

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.

ARIANNE RESOURCES INC.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

CONSOLIDATED STATEMENTS OF CASH FLOWS YEARS ENDED DECEMBER 31

	2011	2010	
	\$	\$	
		(note / Note 20)	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte globale de l'exercice	(3 438 693)	(2 919 258)	Comprehensive loss of the year
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements à base d'actions	3 417 971	526 408	Share-based compensation
Perte non matérialisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	280 789	2 750	Unrealized loss on financial assets through profit or loss
Perte (gain) sur disposition de titres négociables	12 177	(4 998)	Loss (gain) on disposal of marketable securities
Radiation de propriétés minières	45 240	-	Write-off of mining properties
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation	4 650	2 563 285	Write-off of exploration and evaluation assets
Gain sur disposition de propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation afférents	(741 829)	(115 000)	Gain on mining properties disposal and related exploration and evaluation assets
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés	(539 417)	(461 654)	Deferred income and mining taxes
	(959 112)	(408 467)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 14)	(280 922)	69 143	Net change in non-cash operating working capital items (Note 14)
	(1 240 034)	(339 324)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Acquisition de placements temporaires	(3 000 000)	-	Acquisition of temporary investments
Produit de l'émission d'actions	10 837 264	3 725 047	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions	(725 105)	(318 661)	Share issuance expenses
Remboursement de la dette à long terme	-	(3 540)	Reimbursement of long-term debt
	7 112 159	3 402 846	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTMENT ACTIVITIES
Produit de disposition de titres négociables	353 535	109 998	Proceed from marketable securities disposal
Acquisition de propriétés minières	(511 402)	(118 280)	Acquisition of mining properties
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers encaissés	15 250	546 169	Tax credit and mining credit taxes received
Variation de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	643 556	(448 947)	Changes in cash reserved for exploration and evaluation
Avances sur travaux de prospection et d'évaluation	88 650	(88 650)	Advances on exploration and evaluation expenses
Immeuble de placement - Pourvoirie	(492 594)	-	Investment property - Outfitters
Produit de disposition lié aux propriétés minières et aux actifs de prospection et d'évaluation	-	10 000	Proceed from disposal of mining properties and related exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation	(4 753 532)	(1 339 897)	Exploration and evaluation assets
	(4 656 537)	(1 329 607)	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 215 588	1 733 915	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE
LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 752 598	18 683	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 968 186	1 752 598	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS
ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

La Société, a été constituée en vertu de la Partie 1A et a été continuée sous la Loi sur les sociétés par action du Québec (LSAQ) et elle se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de propriétés minières. Ses activités se situent au Canada et elle détient également l'option d'acquérir une propriété minière au Mexique. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter QX (OTCQX) sous le symbole DRRSF. Le 15 juin 2011, la Société a modifié ses statuts afin de se conformer à la Loi sur les sociétés par action du Québec. Le siège social de la Société se situe au 30, rue Racine est, suite 160, Chicoutimi, Québec, Canada, G7H 1P5.

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société et de ses filiales est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 avril 2012.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a enregistré une perte nette de 3 438 693 \$ (2 919 258 \$ en 2010). La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF
ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

The Company, was incorporated under the Part 1A and continued under the Quebec Business Corporation Act (QBCA) and it is engaged in the acquisition and exploration of mining properties. Its activities are in Canada and it also holds an option to acquire a mining property in Mexico. Its stock is trading on TSX Stock Exchange on symbol DAN, on Frankfurt exchange on symbol JE9N and on american stock exchange Over-the Counter QX (OTCQX) on symbol DRRSF. On June 15, 2011, the Company amended its articles to comply with the Companies Act of Quebec. The registered office of the Company is located at 30 rue Racine, Suite 160, Chicoutimi, Quebec, Canada, G7H 1P5.

The reporting currency and the currency of all operations of the Company and its subsidiaries is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

These consolidated financial statements were approved by the Board of Directors on April 25, 2012.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended December 31, 2011, the Company recorded a net loss of \$3,438,693 (\$2,919,258 in 2010). Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS
ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)**

Les états financiers consolidés ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

**2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS
COMPTABLES FUTURES**

En raison de l'adoption des normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et du remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables.

L'information financière comparative de 2010 a été préparée conformément aux IFRS, qui sont applicables au 31 décembre 2011, et conformément à IFRS 1 à la première application des IFRS. Les incidences de ce changement de référentiel comptable pour les capitaux propres à la fin de l'exercice comparatif et du résultat global de l'exercice comparatif et cumulé depuis le début de l'exercice sont présentées à la note 20.

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte de ce qui suit :

- les projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB);
- les normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2011.

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2012 ou des exercices ultérieurs. La Société n'a pas adopté ces normes de manière anticipée. Les normes que la Société juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF
ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)**

The consolidated accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

**2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN
ACCOUNTING POLICIES**

As a consequence of the adoption of the International Accounting Standards Board's ("IASB") standards and interpretations and the replacement of Canadian Generally Accepted Accounting Principles ("GAAP") by International Financial Reporting Standards ("IFRS") for publicly accountable enterprises, consolidated financial statements for the year ended December 31, 2011 were prepared in accordance with the applicable international accounting standards.

The 2010 comparative financial information has been prepared in accordance with the IFRS that are applicable at December 31, 2011 and in compliance with IFRS 1 on first-time adoption of IFRS. The impacts of this change in accounting standards for equity as at the comparative year end and comprehensive loss for the comparative year end and year to date are presented in Note 20.

The consolidated financial statements do not take into account:

- draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB);
- standards published and approved by the IASB, but with an application date post December 31, 2011.

Certain new standards, interpretations and amendments to existing standards have been published and are mandatory for accounting year beginning on or after January 1, 2012 or later year. The Company has not early adopted these standards. Those which are considered to be relevant to the Company's operations are as follows:

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010

NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010

2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS
COMPTABLES FUTURES (suite)

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales - États financiers consolidés (IFRS 10), Accords conjoints (IFRS 11), Informations à fournir sur les participations dans les autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulée « États financiers individuels » et à IAS 28 nouvellement intitulée « Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises ». L'IASB a également publié la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » à cette même date. La date d'application prévue par l'IASB pour ces nouvelles normes et les versions amendées concerne les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur. IFRS 9 est appliquée de manière prospective conformément à des dispositions transitoires selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 10, États financiers consolidés
IAS 27, États financiers individuels

IFRS 10 introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité (i.e. que l'entité soit contrôlée à travers des droits de vote des investisseurs ou à travers d'autres accords contractuels, tels qu'il est courant dans les entités structurées). Selon IFRS 10, le contrôle est basé sur un investisseur qui, soit 1) a le pouvoir sur cette autre entité; 2) est exposé, ou a des droits, à des rendements variables découlant de son rôle dans cette autre entité; et 3) a la capacité d'utiliser son pouvoir sur cette autre entité pour influencer sur le montant des rendements. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10. La Société ne s'attend à aucun changement significatif suite à l'adoption de ces nouvelles normes.

2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN
ACCOUNTING POLICIES (continued)

On May 12, 2011, IASB issued the final standards - Consolidated Financial Statements (IFRS 10), Joint Arrangements (IFRS 11) and Disclosure of Interests in Other Entities (IFRS 12) as well as amendments adopted consequently to IAS 27 newly entitled "Separate Financial Statements" and to IAS 28 newly entitled "Investments in Associates and Joint Ventures". IASB also issued IFRS 13 "Fair Value Measurement" at the same date. The effective date scheduled by the IASB for these new standards and the amended standards concern reporting periods beginning on January 1, 2013.

IFRS 9 - Financial Instruments

IFRS 9 is the first phase of the IASB's three phase project to replace IAS 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement*. It is applicable to financial assets and requires classification and measurement in either the amortized cost or the fair value category. IFRS 9 is applied prospectively with transitional arrangements depending on the date of application. The Standard is not applicable until annual periods beginning on or after January 1, 2015, but is available for early adoption. The Company has not begun assessing the impact of adopting IFRS 9; however, it anticipates that its impact will be limited.

IFRS 10, Consolidated Financial Statements
IAS 27, Separate Financial Statements

IFRS 10 introduces a single consolidation model for all entities based on the concept of control, irrespective of the nature of the investee (i.e., whether an entity is controlled through voting rights of investors or through other contractual arrangements as is common in special purpose entities). Under IFRS 10, control will be based on whether an investor has 1) power over the investee; 2) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee; and 3) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10. The Company expects no significant change pertaining to the adoption of these new standards.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS
COMPTABLES FUTURES (suite)****IFRS 11, *Accords conjoints*
IAS 28, *Participation dans des entreprises associées et
coentreprises***

La nouvelle norme IFRS 11 annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC - 13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Elle introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints. L'option d'appliquer la méthode de l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint, qui permet à la société mère d'enregistrer dans ses états financiers consolidés (état de la situation financière et compte de résultat) le prorata de ses intérêts, est supprimée. La méthode de la mise en équivalence s'applique désormais aux coentreprises (joint-ventures). La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » remplace IAS 28 actuelle « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

**IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations
dans les autres entités***

La nouvelle norme IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 12, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13 explique comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans certaines normes IFRS ou dans les US GAAP. Elle n'occasionne pas des évaluations à la juste valeur supplémentaires. Les dispositions exposées dans IFRS 13 fournissent une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation à la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 13, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

**2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN
ACCOUNTING POLICIES (continued)****IFRS 11, *Joint Arrangements*
IAS 28, *Investments in Associates and Joint Ventures***

The new IFRS 11 cancels and replaces IAS 31 "Interests in Joint Ventures" and SIC-13 "Jointly Controlled Entities" – Non-Monetary Contributions by Venturers". IFRS 11 introduces new accounting requirements for joint arrangements. The option to apply the proportional consolidation method when accounting for jointly controlled entities, that allows the parent company to record in its consolidated financial statements (statement of financial position and comprehensive income) its interest's prorata is removed. The equity method of accounting now applies to joint ventures. The IAS 28 as amended in 2011 now entitled "Investments in Associates and Joint Ventures" supersedes the current IAS 28 "Interests in Joint Ventures". IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of these new standards but expects that its impact will be limited.

IFRS 12, *Disclosures of Involvement with Other Entities*

The new IFRS 12 includes in a single standard, the disclosures required pertaining to interests in subsidiaries, joint arrangements, associates or unconsolidated structures entities. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 12 but expects its this impact will be limited.

IFRS 13, *Fair Value Measurement*

IFRS 13 explains how to determine the fair value when its application is already required or permitted by other standards within IFRSs or US GAAP. It doesn't produce supplementary fair value evaluations. The requirements included in IFRS 13 provide a precise definition of fair value and a single source of fair value measurement and disclosures requirements for use across IFRS. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 13 but expects that its impact will be limited.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés et pour l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire.

Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS.

Principes de consolidation

Les présents états financiers incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère, Exploration Oroplata inc., Phosphate Canada inc. et 9252-5880 Québec inc. (filiales détenues en propriété exclusive).

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir les avantages de ses activités, indépendamment de son pourcentage de participation.

Les profits latents et les pertes latentes sur des opérations réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminés. Lorsque les pertes latentes sur la vente d'actifs intragroupe sont renversées aux fins de consolidation, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation d'un point de vue de la Société. Les montants présentés dans les états financiers des filiales ont été rajustés au besoin de manière à ce qu'ils respectent les méthodes comptables adoptées par la Société.

Le résultat ou les autres éléments du résultat global des filiales créées, acquises ou cédées au cours de la période sont comptabilisés à partir de la date réelle de l'acquisition ou jusqu'à la date réelle de la cession, le cas échéant. Toutes les transactions intragroupes, les soldes, les revenus et les charges sont éliminés lors de la consolidation.

Conversion de devises

Les états financiers consolidés de la Société et des filiales sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these consolidated financial statements and in preparing the opening IFRS statement of financial position as at January 1, 2010 for the purposes of the transition to IFRS, unless otherwise indicated.

Consolidated financial Statements

The consolidated financial statements were prepared in accordance with IFRS.

Consolidation Principles

These financial statements include the financial statements of the Parent Company and as well as those of the entities controlled by the parent, Oroplata Exploration Inc., Phosphate Canada Inc. and 9252-5880 Quebec Inc. (wholly owned subsidiaries).

Control is defined by the authority to direct the financial and operating policies of a business in order to obtain benefits from its activities, regardless of its percentage of participation.

Unrealized profits and unrealized losses on transactions between consolidated companies are eliminated. When unrealized losses on intercompany sales of assets are reversed at consolidation, the underlying asset is tested for impairment at the Company's point of view. The amounts presented in the financial statements of subsidiaries have been adjusted, if necessary, so that they meet the accounting policies adopted by the Company.

Earnings or other comprehensive income of subsidiaries set up, acquired or sold during the period are recorded from the actual date of acquisition or until the effective date of the sale, if any. All intercompany transactions, balances, income and expenses are eliminated at consolidation.

Currency conversion

The consolidated financial statements of the Company and the subsidiaries are reported in Canadian currency, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the income statement for the period. Exchange differences relating to operating activities are recorded in operating income for the period; exchange differences related to financing transactions are recognized in loss or in equity.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Immeuble de placement - Pourvoirie

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour réaliser une plus-value en capital ou les deux, plutôt que pour (a) l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; ou (b) le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire. Un immeuble de placement est évalué initialement à son coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale. La Société utilise le modèle du coût comme méthode comptable applicable à tous ses immeubles de placement. Après sa comptabilisation, un immeuble de placement est évalué à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Chaque immobilisation corporelle comprise dans l'immeuble de placement - pourvoirie est amortie séparément sur sa durée d'utilité (amortissement séparé par composantes significatives du coût de chaque immobilisation corporelle, lorsqu'applicable). Les produits et les charges opérationnelles directs occasionnés par l'immeuble de placement - pourvoirie, y compris l'amortissement des immobilisations corporelles et les réparations, sont comptabilisés en résultat net à titre de « revenu (perte) de l'immeuble de placement - pourvoirie ». À compter de 2012, l'amortissement des immobilisations corporelles comprises dans l'immeuble de placement - pourvoirie sera calculé en recourant à la méthode d'amortissement dégressive sur la base des taux suivants :

	Taux / Rates	
Bâtisses	4 %	Buildings
Améliorations locatives	20 %	Leasehold improvements
Matériel informatique	30 %	Computer equipment
Mobilier et équipement	30 %	Equipment and furniture

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu.

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent en dépôts à terme auprès d'institutions financières ayant une échéance supérieure à trois mois mais inférieure à un an à compter de la date d'acquisition.

Investment property - Outfitters

Investment property is a property (land or a building - or part of a building - or both) held to earn rentals or for capital appreciation or both, rather than for: (a) use in the production or supply of goods or services or for administrative purposes; or (b) sale in the ordinary course of business. An investment property is measured initially at its cost. Transaction costs are included in the initial measurement. The Company uses the cost model as its accounting policy to all of its investment property. After recognition, an investment property is carried at its cost less any accumulated depreciation and any accumulated impairment losses. Each property, plant and equipment part comprised in the investment property - outfitters is depreciated separately on its useful life (separate depreciation by significant component of the cost of each property, plant and equipment, when applicable). Rental income and direct operating expenses arising from investment property - outfitters, including depreciation of property, plant and equipment and repairs, are recognized in profit or loss statement as "income (loss) from investment property - outfitters". Starting in 2012, amortization of property, plant and equipment comprised in the investment property - outfitters will be calculated by using declining balance method on the basis of the following rates:

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date that are readily convertible in known amounts in cash and cash equivalents.

Temporary investments

Temporary investments consist of term deposits with financial institutions with maturities of more than three months but less than one year when purchased.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers**

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. En plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 15 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 31 décembre 2011, la Société avait dépensé tous les fonds devant être dépensés en prospection et évaluation (alors qu'il lui restait 643 556 \$ à dépenser au 31 décembre 2010 et 194 609 \$ au 1^{er} janvier 2010).

Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

Tax Credit Related to Resources and Mining taxes credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining tax credit equal to 15% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation assets.

Cash reserved for exploration and evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration activities. As at December 31, 2011, the Company has incurred all funds to be spent in exploration expenses (while \$643,556 had to be spent as at December 31, 2010 and \$194,609 as at January 1, 2010).

Mining properties and exploration and evaluation assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognised as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur doit être alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining properties and exploration and evaluation assets (continued)**

- are held for use in the production of mineral resources,
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Evaluation and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognised.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an evaluation and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an evaluation and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The recoverable amount of evaluation and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of evaluation and evaluation assets do not necessarily represent present-time or future value.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les résultats. La Société n'a désigné aucun actif financier comme étant disponible à la vente.

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized, when the cumulative gain or loss is transferred to earnings. The Company has designated no financial asset as available-for-sale.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, les placements temporaires et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé dans le compte de résultat. La Société a désigné les titres négociables comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminué des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for evaluation and evaluation, temporary investments and other receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. The Company has designated marketable securities as financial assets at fair value through profit or loss.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss held for trading financial assets are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)****Méthode du taux d'intérêt effectif**

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)****Effective interest method**

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Provisions

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

Share-based payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled share-based payment transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditives**

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leurs incidences fiscales. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice (61 277 609 en 2011 et 29 090 500 en 2010).

La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-through Shares**

IFRS do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRSs created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting from the renunciation of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Fair Value of the Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year (61,277,609 in 2011 and 29,090,500 in 2010).

The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat). La Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation sur la propriété qui sont effectuées par le cessionnaire.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining properties Options Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion. The Company does not record evaluation and evaluation expenditures on the property incurred by the transferee.

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Deferred income and mining taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés (suite)**

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Deferred income and mining taxes (continued)**

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be utilized. Deferred tax assets are reviewed at each reporting date and are reduced to the extent that it is no longer probable that the related tax benefit will be realized.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of consolidated financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

Mining properties and evaluation and evaluation assets

The application of the Company's accounting policy for evaluation and evaluation expenditure requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with discovery of specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration and evaluation expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off loss in the period when the new information becomes available.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)**

Dépréciation des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimation et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties biens informées et consentantes, diminuée des coûts de sortie. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Immeuble de placement - pourvoirie

La pourvoirie n'a pas été acquise pour être utilisée dans les activités ordinaires de la Société. La pourvoirie a été acquise et est détenue par la Société pour permettre une plus grande accessibilité à la propriété minière Lac à Paul. La société ne gère pas la pourvoirie. Les responsabilités de gestion liées aux activités de la pourvoirie ont été confiées à la société Gestion F.A.G. inc., société non liée, moyennant des honoraires mensuels de 11 000 \$ (entente signée en janvier 2012, voir note 21). La Société a déterminé que la pourvoirie est un immeuble de placement au sens de la norme IAS 40 « Immeuble de placement », étant donné qu'elle est en substance un investisseur passif et qu'elle estime ne pas conserver une exposition importante aux variations des flux de trésorerie générés par l'exploitation de la pourvoirie.

Éventualités

De par leur nature, les éventualités se confirment uniquement lorsqu'une ou plusieurs événements futurs incertains surviennent (ou non). L'évaluation des éventualités implique l'exercice significatif de jugement et d'estimations au sujet de l'issue d'événements futurs.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)**

Impairment of mining properties and evaluation and evaluation assets

The Company assesses each cash generating unit annually to determine whether any indication of impairment exists. Where an indicator of impairment exists, since the Company does not have sufficient information about its exploration properties to estimate future cash flows, it tests its properties for impairment by comparing the fair value to the carrying amount, without first performing a test of recoverability. Techniques to estimate fair value require the use of estimates and assumptions such as forecasted long-term commodity prices and future capital requirements to continue exploration and exploration potential. Fair value is the amount obtainable from the sale of an asset or cash-generating unit in an arm's length transaction between knowledgeable, willing parties, less the costs of disposal. Management has assessed its cash generating units as being an individual mine site, which is the smallest identifiable group of assets that generates cash inflows that are largely independent of the cash inflows from other assets or groups of assets.

Investment property - Outfitters

The outfitter has not been acquired to be used for the ordinary activities of the Company. The outfitters has been acquired and is held to facilitated the access of the Lac à Paul mining property. The Company does not managed the outfitters. The management responsibility related to the activities of the outfitters have been entrusted to the non related company Gestion F.A.G. Inc., in consideration of monthly fees of \$11,000 (agreement has been signed in January 2012, see note 21). The Company has determined that the outfitters is an investment property in connection with IAS 40 "Investment property" since, in substance, the Company is a passive investor and it does not retain a significant exposure to variation in cash flows generated by the operations of the outfitters.

Contingencies

By their nature, contingencies will only be confirmed when one or more uncertain future events occur (or fail to occur). The assessment of contingencies inherently involves the exercise of significant judgment and estimates of the outcome of future events.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Paielement fondé sur des actions

Share-based Payment

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black and Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock, and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of significant judgements and estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

Deferred income and mining taxes

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu et impôts miniers différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures.

The Company uses the asset and liability method of accounting for income and mining taxes. Under this method, deferred taxes are measured to consider future tax consequences. When preparing these estimates, management must interpret the laws substantively enacted, the economic and business conditions and corporate structure and taxation referred to determine what might be the impacts on the taxable income in future periods.

4- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

4- CASH AND CASH EQUIVALENTS

	31 décembre 2011 / December 31, 2011 \$	31 décembre 2010 / December 31, 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 / January 1, 2010 \$	
Soldes bancaires \$ CAN	1 959 362	1 736 349	18 683	Bank balances \$CAN
Solde bancaire \$ U.S.	2 862	16 249	-	Bank balances \$US
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 0,992 %, échéant en mars 2012	1 005 962	-	-	Term deposit, bearing interest at 0.992%, maturing in March 2012
	<u>2 968 186</u>	<u>1 752 598</u>	<u>18 683</u>	

Au 31 décembre 2011, les soldes bancaires en dollars canadiens incluent un montant de 1 774 468 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2 %, 51 089 \$ portant intérêt au taux de 1,3 % et 100 567 \$ portant intérêt au taux de 1,25 %. / As at December 31, 2011, bank balances expressed in Canadian dollars include an amount of \$1,774,468 bearing interest at prime plus 2%, \$51,089 bearing interest at 1.3% and \$100,567 bearing interest at 1.25%.

Au 31 décembre 2010, les soldes bancaires en dollars canadiens portent intérêt au taux préférentiel majoré de 2 %. / As at December 31, 2010, bank balances expressed in Canadian dollars bear interest at prime plus 2%.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

5- PLACEMENTS TEMPORAIRES

5- TEMPORARY INVESTMENTS

	31 décembre 2011 / December 31, 2011 \$	31 décembre 2010 / December 31, 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 / January 1, 2010 \$	
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,52 %, échéant en mai 2012	2 000 000	-	-	Term deposit, bearing interest at 1.52%, maturing in May 2012
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,46 %, échéant en juin 2012	1 000 000	-	-	Term deposit, bearing interest at 1.46%, maturing in June 2012
	<u>3 000 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	

6- TITRES NÉGOCIABLES

6- MARKETABLE SECURITIES

	31 décembre 2011 / December 31, 2011 \$	31 décembre 2010 / December 31, 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 / January 1, 2010 \$	
200 000 actions (200 000 au 31 décembre 2010 et 100 000 au 1 ^{er} janvier 2010) actions de catégorie « A » d'une société privée Big Bang Resources Ltée. Ces actions ont été acquises sans contrepartie et n'ont aucune valeur à la cote (note 16 c).	-	-	-	200,000 (200,000 as at December 31, 2010 and 100,000 as at January 1, 2010) class "A" shares of a private company Big Bang Resources Ltée. These shares were acquired without counterpart and have no market price (Note 16 c).
50 000 (50 000 au 31 décembre 2010) actions ordinaires d'Exploration NQ inc. (coût de 10 000 \$)	2 500	7 250	-	50,000 (50,000 as at December 31, 2010) common shares of NQ Exploration Inc. (cost of \$10,000)
188 000 actions ordinaires de Lithium One inc. (coût de 289 520 \$)	169 200	-	-	188,000 common shares of Lithium One Inc. (cost of \$289,520)
70 530 actions ordinaires de Mines Virginia inc. (coût de 655 224 \$)	599 505	-	-	70,530 common shares of Virginia Mines Inc. (cost of \$655,224)
500 000 actions ordinaires de Ressources Threegold inc. (coût de 160 000 \$)	60 000	-	-	500,000 common shares of Threegold Resources Inc. (cost of \$160,000)
	<u>831 205</u>	<u>7 250</u>	<u>-</u>	

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société a vendu 112 000 actions de Lithium One inc. et 20 800 actions de Mines Virginia inc. pour un produit total de 353 535 \$, réalisant ainsi une perte sur disposition de titres négociables de 12 177 \$. / During the year ended as at December 31, 2011, the Company sold 112,000 shares of Lithium One Inc. and 20,800 shares of Virginia Mines Inc. for a total proceeds of \$353,535, resulting in a loss on disposal of marketable securities amounting to \$12,177.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la Société a vendu 100 000 actions de Lithium One inc. pour un produit de 109 998 \$, réalisant ainsi un gain sur disposition de titres négociables de 4 998 \$. / During the year ended as at December 31, 2010, the Company sold 100,000 shares of Lithium One Inc. for a total proceeds of \$109,998, resulting in a gain on disposal of marketable securities amounting to \$4,998.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

7- IMMEUBLE DE PLACEMENT - POURVOIRIE

En novembre 2011, 9252-5880 Québec inc., une filiale en propriété exclusive de la Société, a acquis les actifs de la Pourvoirie Lac-Paul pour faciliter l'accès à la propriété Lac à Paul, une propriété détenue par la Société. 9252-5880 Québec inc. a été constituée dans le but précis de procéder à cette acquisition. La contrepartie totale a été fixée à 1 500 000 \$ dont la moitié était payable en espèces et l'autre moitié en actions. La Société a émis 386 598 actions vu un cours boursier de 1,94 \$ à la date d'émission.

Le tableau suivant détaille la contrepartie versée pour l'acquisition des actifs ainsi que la juste valeur des actifs acquis à la date d'acquisition.

	\$
Juste valeur de la contrepartie cédée	1 500 000
Immeuble de placement - pourvoirie	484 000
Propriété minière	1 016 000
	<u>1 500 000</u>

La juste valeur de l'immeuble de placement - pourvoirie a été effectué par un évaluateur indépendant ayant une qualification professionnelle pertinente et reconnue et ayant une expérience récente quant à la situation géographique et la catégorie de l'immeuble de placement.

En novembre 2011, 9252-5880 Québec inc. a acquis 2 577 \$ de matériel informatique et 6 017 \$ en mobilier et équipement pour combler les immobilisations nécessaires à l'exploitation de la pourvoirie. Au 31 décembre 2011, la juste valeur de l'immeuble de placement - pourvoirie correspond à la juste valeur déterminée au moment de l'acquisition puisque la transaction a été conclue récemment. En incluant ses investissements, les immobilisations acquises se détaillent comme suit :

	Bâtiments / Buildings	Améliorations locatives / Leasehold improvements	Mobilier et équipement / Equipment and Furniture	Matériel informatique / Computer Equipment	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1er janvier 2011	-	-	-	-	-	Balance as at January 1, 2011
Acquisition	335 533	49 490	104 994	2 577	492 594	Acquisition
Solde au 31 décembre 2011	335 533	49 490	104 994	2 577	492 594	Balance as at December 31, 2011
Cumul des amortissements						Accumulated Amortization
Solde au 1er janvier 2011	-	-	-	-	-	Balance as at January 1, 2011
Amortissement	-	-	-	-	-	Amortization
Solde au 31 décembre 2011	-	-	-	-	-	Balance as at December 31, 2011
Valeur nette comptable						Net book Value
Solde au 31 décembre 2011	335 533	49 490	104 944	2 577	492 594	Balance as at December 31, 2011

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les immobilisations corporelles ne sont pas amorties puisqu'elles ne sont pas encore utilisées.

7- INVESTMENT PROPERTY - OUTFITTERS

In November 2011, 9252-5880 Quebec Inc., a wholly owned subsidiary of the Company, acquired the assets of the Pourvoirie Lac-Paul to facilitate access to the property Lac à Paul, a property owned by the Company. 9252-5880 Quebec Inc. was created for the specific purpose of making this acquisition. The total counterpart was set at \$1,500,000, half of which was payable in cash and half in shares. The Company issued 386,598 shares at a price of \$1.94 on the date of issuance.

The following table details the consideration paid for the acquisition of assets and the fair value of assets acquired at the acquisition date.

Fair value of the consideration transferred

Investment property - Outfitters
Mining property

The fair value of investment property - outfitters has been done by an independent valuer who holds a recognised and relevant professional qualification and has recent experience in the location and category of the investment property.

In November 2011, 9252-5880 Quebec Inc. acquired \$2,577 of computer equipment and \$6,017 in furniture and equipment to meet the capital needed to operate the lodge. As at December 31, 2011, the fair value of investment property - outfitters is the fair value determined at the time of acquisition since the transaction was completed recently. Including these investments, fixed assets acquired are as follows:

During the year ended December 31, 2010, fixed assets are not amortized because they have not been utilized yet.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

8- PROPRIÉTÉS MINIÈRES

8- MINING PROPERTIES

	Redevances Royalties	Solde au 31 décembre 2010 Balance as at December 31, 2010 \$	Augmentation Addition \$	Radiation Write-off \$	Disposition Disposal \$	Solde au 31 décembre 2011 Balance as at December 31, 2011 \$
Propriétés au Québec / Properties in Quebec :						
Lac à Paul (100 %) (1)	1,5 %	79 280	1 030 244	-	-	1 109 524
Héva (100 %)	2 %	133 126	-	-	-	133 126
La Dauversière (R-14) (100 %)	1 %	102 644	1 487	-	-	104 131
Opinaca (50 %)	2 %	139 048	11 562	-	(70 936)	79 674
Duverny (100 %)	2 %	119 286	-	-	(119 286)	-
Penaroya – Brouillan (100 %)	-	108 205	583	-	-	108 788
Moly Hill (100 %)	1,5 %	45 240	-	(45 240)	-	-
Black Dog (100 %)	-	9 501	-	-	-	9 501
Soquem-Lac H (50 %)	1,5 %	15 513	-	-	(15 513)	-
Mirepoix (100 %)	-	1 560	1 272	-	-	2 832
Wabamisk (100 %)	-	3 240	-	-	(3 240)	-
Chico (100 %)	-	22 440	-	-	-	22 440
Dulain (100 %)	-	-	2 120	-	-	2 120
Phosphore (100 %)	-	-	35 466	-	-	35 466
Terres rares (100 %)	1,5 %	-	17 102	-	-	17 102
Propriété au Mexique / Property in Mexico :						
Mazatlan – El Rey (note 16)	2 %	234 629	161 566	-	-	396 195
		<u>1 013 712</u>	<u>1 261 402</u>	<u>(45 240)</u>	<u>(208 975)</u>	<u>2 020 899</u>

(1) Le montant de l'augmentation relativement à la propriété Lac à Paul comprend un coût de 1 016 000 \$ payé pour faciliter l'accès et l'exploration à la propriété (voir note 7). Plus spécifiquement, ce coût a été engagé pour faciliter la définition et la délimitation de la zone spécifique d'exploration pour la mise en œuvre de diverses études. / The amount of addition related to Lac à Paul property comprises a cost of \$1,016,000 paid to facilitate the access and the exploration of the property (see Note 7). More specifically, this cost has been undertaken in order to facilitate the definition and the delimitation of the specific exploration area for implementing of different studies.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

8- PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

8- MINING PROPERTIES (continued)

	Redevances Royalties	Solde au 1 ^{er} janvier 2010 Balance as at January 1, 2010 \$	Augmentation Addition \$	Disposition Disposal \$	Solde au 31 décembre 2010 Balance as at December 31, 2010 \$
Propriétés au Québec / Properties in Quebec :					
Lac à Paul (100 %)	1,5 %	66 961	12 319	-	79 280
Héva (100 %)	2 %	131 618	1 508	-	133 126
La Dauversière (R-14) (100 %)	1 %	100 148	2 496	-	102 644
Opinaca (100 %)	2 %	123 720	15 328	-	139 048
Duverny (100 %)	2 %	119 286	-	-	119 286
Penaroya – Brouillan (100 %)	-	94 185	24 020	(10 000)	108 205
Moly Hill (100 %)	1,5 %	45 240	-	-	45 240
Black Dog (100 %)	-	6 741	2 760	-	9 501
Soquem-Lac H (50 %)	1,5 %	7 214	8 299	-	15 513
Mirepoix (100 %)	-	1 248	312	-	1 560
Wabamisk (100 %)	-	-	3 240	-	3 240
Chico (100 %)	-	-	22 440	-	22 440
Propriété au Mexique / Property in Mexico :					
Mazatlan – El Rey	2 %	171 571	63 058	-	234 629
		<u>867 932</u>	<u>155 780</u>	<u>(10 000)</u>	<u>1 013 712</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

9- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

9- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Solde au 31 décembre 2010 Balance as at December 31, 2010 \$	Augmentation Addition \$	Impôts miniers et crédit d'impôt Mining taxes and tax credit \$	Radiation Write-off \$	Cession Disposal \$	Solde au 31 décembre 2011 Balance as at December 31, 2011 \$
Québec / Quebec :						
Lac à Paul	2 319 121	5 204 312	(823 697)	-	-	6 699 736
Héva	367 320	5 500	(878)	-	-	371 942
La Dauversière (R-14)	445 965	56 673	(9 048)	-	-	493 590
Opinaca	345 630	6 000	(958)	-	(173 670)	177 002
Duvernay	88 490	-	-	-	(88 490)	-
Penaroya – Brouillan	27 659	-	-	-	-	27 659
Moly Hill	4 650	-	-	(4 650)	-	-
Black Dog	4 990	-	-	-	-	4 990
Soquem-Lac H	213 487	-	-	-	(213 487)	-
Wabamisk	42 481	-	-	-	(42 481)	-
Komo	1 524	-	-	-	(1 524)	-
Dulain	2 730	15 880	(2 535)	-	-	16 075
Chico	4 387	28	-	-	-	4 415
Mirepoix	-	30 826	(4 922)	-	-	25 904
Phosphore	-	16 127	(2 575)	-	-	13 552
Terres rares	-	10 955	(1 749)	-	-	9 206
Mexique / Mexico						
Mazatlan – El Rey	372 350	-	-	-	-	372 350
	<u>4 240 784</u>	<u>5 346 301</u>	<u>(846 362)</u>	<u>(4 650)</u>	<u>(519 652)</u>	<u>8 216 421</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

9- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

**9- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**

	Solde au 1er janvier 2010 Balance as at January 1, 2010	Augmentation Addition	Impôts miniers et crédit d'impôt Mining taxes and tax credit	Radiation Write-off	Solde au 31 décembre 2010 Balance as at December 31, 2010
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec :					
Lac à Paul	1 497 351	854 256	(32 486)	-	2 319 121
Héva	301 749	65 571	-	-	367 320
La Dauversière (R-14)	380 472	68 814	(3 321)	-	445 965
Opinaca	2 785 791	50 029	(5 462)	(2 484 728)	345 630
Duvernay	80 840	7 650	-	-	88 490
Penaroya – Brouillan	27 659	-	-	-	27 659
Moly Hill	4 650	-	-	-	4 650
Black Dog	4 891	99	-	-	4 990
Soquem-Lac H	291 321	723	-	(78 557)	213 487
Wabamisk	-	44 638	(2 157)	-	42 481
Komo	-	1 524	-	-	1 524
Dulain	1 830	900	-	-	2 730
Chico	-	4 387	-	-	4 387
Mexique / Mexico					
Mazatlan – El Rey	131 044	241 306	-	-	372 350
	<u>5 507 598</u>	<u>1 339 897</u>	<u>(43 426)</u>	<u>(2 563 285)</u>	<u>4 240 784</u>

10- AUTRE PASSIF

10- OTHER LIABILITY

	31 décembre 2011 / December 31, 2011	31 décembre 2010 / December 31, 2010	1 ^{er} janvier 2010 / January 1, 2010	
Solde au début de l'exercice	138 607	42 106	135 258	Balance, at beginning of year
Augmentation de l'exercice (1)	250 000	236 365	52 624	Increase of the year (1)
Réduction liée à l'engagement de dépenses	(388 607)	(139 864)	(145 776)	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>138 607</u>	<u>42 106</u>	Balance, at the end of year

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

10- AUTRE PASSIF (suite)

10- OTHER LIABILITY (continued)

- (1) En avril 2011, la Société a émis 1 000 000 d'actions accréditives à un prix de 1,25 \$ par action pour un total de 1 250 000 \$. La valeur de l'autre passif représente le montant de la prime établie comme étant la différence entre 1,25 \$ et le cours par action en bourse au moment de l'émission. / In April 2011, the Company issued 1,000,000 flow-through shares at a price of \$1.25 per share for a total of \$1,250,000. The value of other liability is the amount of the premium determined as the difference between \$1.25 and the trading price per share on the stock market at the time of issuance.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la Société a émis 8 518 359 actions accréditives à un prix moyen pondéré de 0,16 \$ pour un total de 1 376 780 \$. La valeur de l'autre passif représente le montant de la prime établie comme étant la différence entre le prix d'émission et le cours par action en bourse au moment de l'émission. / During the year ended as at December 31, 2010, the Company issued 8,518,359 flow-through shares at a weighted average price of \$0.16 for a total of \$1,376,780. The value of other liability is the amount of the premium determined as the difference between the issuance price and the trading price per share on the stock market at the time of issuance.

11- CAPITAL-SOCIAL

11- CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries, la série A comporte 500 000 actions privilégiées, sans droit de vote, dividende non cumulatif de 8 %, rachetables par la Société au montant versé. / Unlimited number of preferred shares, without par value, issuable in series, series A includes 500,000 preferred shares, non-voting, non cumulative dividend of 8%, redeemable by the Company at the amount paid.

Les mouvements dans les actions ordinaires de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company's common shares were as follows :

	2011		2010		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début (note 20)	49 539 995	13 533 457	24 423 016	10 888 647	Balance, beginning of year (Note 20)
Financement accréditif (1)	1 000 000	1 000 000	8 518 359	988 221	Flow-through shares (1)
Payées en argent (2)	8 000 000	5 549 775	14 769 701	1 223 240	Paid in cash (2)
Bons de souscription exercés (3)	4 876 790	1 525 099	1 440 988	375 849	Warrants exercised (3)
Options d'achat d'actions exercées (4)	2 534 000	799 143	-	-	Share purchase options exercised (4)
Acquisition d'actifs par le biais d'une filiale (5)	386 598	750 000	-	-	Acquisition of assets through a subsidiary (5)
Acquisition de propriétés minières (6)	-	-	250 000	37 500	Acquisition of mining properties (6)
Règlement de dettes (7)	-	-	137 931	20 000	Debt settlement (7)
Solde à la fin	66 337 383	23 157 474	49 539 995	13 533 457	Balance, end of year

- (1) La valeur des actions accréditives est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 152 194 \$ au 31 décembre 2010 et de la prime liée aux actions accréditives de 250 000 \$ (236 365 \$ au 31 décembre 2010).

- (1) Value of flow-through shares is presented net of the fair value of warrants amounting to \$152,194 as at December 31, 2010 and of flow-through share premium amounting to \$250,000 (\$236,365 as at December 31, 2010).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****11- CAPITAL-SOCIAL (suite)**

- (2) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 2 450 225 \$ (836 829 \$ au 31 décembre 2010).
- (3) Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription exercés au montant de 315 135 \$ (87 651 \$ au 31 décembre 2010).
- (4) Ce montant inclut la juste valeur des options d'achat d'actions exercées au montant de 421 843 \$ (nil au 31 décembre 2010).
- (5) En novembre 2011, la Société a émis 386 598 actions ordinaires au prix de 1,94 \$ par action pour l'acquisition des actifs de la pourvoirie du Lac-Paul par le biais de sa filiale, 9252-5880 Québec inc.
- (6) En juin 2010, la Société a émis 150 000 actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition du NSR de 1,5 % de la propriété Penaroya Brouillan pour un montant de 22 500 \$. Ces 150 000 actions ordinaires ont été émises à un prix réputé de 0,15 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

En novembre 2010, la Société a émis 100 000 actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de la propriété Chico pour un montant de 15 000 \$. Ces 100 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,15 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

- (7) En novembre 2010, la Société a émis 137 931 actions ordinaires à un administrateur à titre de règlement de dettes pour un montant de 20 000 \$. Ces 137 931 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,145 \$ par action, soit le prix convenu entre les parties.

Exercice clos le 31 décembre 2011

En avril 2011, la Société a conclu un placement privé en émettant 8 000 000 d'actions ordinaires au prix de 1,00 \$ l'action et 4 000 000 de bons de souscription pour un produit total de 8 000 000 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,50 \$ par action pour une période de deux ans suivant la clôture du placement. La Société a également émis 1 000 000 d'actions accréditatives au prix de 1,25 \$ l'action pour un produit total de 1 250 000 \$. La Société a émis 630 000 options aux courtiers, chaque option permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,00 \$ par action pour une période de deux ans suivant la clôture du placement.

11- CAPITAL STOCK (continued)

- (2) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$2,450,225 (\$836,829 as at December 31, 2010).
- (3) This amount includes the fair value of exercised warrants amounting to \$315,135 (\$87,651 as at December 31, 2010).
- (4) This amount includes the fair value of share purchase options exercised amounting to \$421,843 (Nil as at December 31, 2010).
- (5) In November 2011, the Company issued 386,598 common shares at a price of \$1.94 per share for the acquisition of the Pourvoirie Lac-Paul (Outfitter) assets through its subsidiary, 9252-5880 Quebec Inc.
- (6) In June 2010, the Company issued 150,000 common shares as consideration for the acquisition of 1.5% NSR of the Penaroya Brouillan property for \$22,500. These 150,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.15 per share, as value of share at the date of the agreement.

In November 2010, the Company issued 100,000 common shares as consideration for the acquisition of the Chico property for \$15,000. These 100,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.15 per share, as value of share at the date of the agreement.

- (7) In November 2010, the Company issued 137,931 common shares to a director as debt settlement for an amount of \$20,000. These 137,931 common shares were issued at a deemed price of \$0.145 per share, as the price agreed between the parties.

Year ended December 31, 2011

In April 2011, the Company closed a private placement by issuing 8,000,000 common shares at \$1.00 per share and 4,000,000 warrants for total proceeds of \$8,000,000. Each warrant allows the holder to acquire one common share of the Company at a price of \$1.50 per share for a two-year period following the closing. The Company also issued 1,000,000 flow-through shares at a price of \$1.25 per share for a total proceeds of \$1,250,000. The Company issued 630,000 brokers options, each option allowing the holder to acquire one common share at a price of \$1.00 per share for a period of two years following the closing.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****11- CAPITAL-SOCIAL (suite)****11- CAPITAL STOCK (continued)****Exercice clos le 31 décembre 2010**

En janvier 2010, la Société a conclu un placement privé en émettant 1 500 000 actions ordinaires au prix de 0,15 \$ l'action et 750 000 bons de souscription pour un produit total de 225 000 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action au prix de 0,20 \$ par action pour une période de douze mois et au prix de 0,30 \$ par action au cours des douze mois subséquents.

En juin 2010, la Société a conclu un placement privé de 2 120 000 unités d'actions accréditives à un prix de 0,15 \$ par unité et 1 376 123 unités d'actions ordinaires à un prix de 0,13 \$ par unité pour un produit total de 496 869 \$. Chaque unité est composée d'une action et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire à un prix de 0,20 \$ par action jusqu'en juin 2012.

En novembre 2010, la Société a conclu un placement privé en émettant 3 098 473 actions accréditives au prix de 0,15 \$ l'action, 893 578 actions ordinaires au prix de 0,13 \$ l'action et 1 995 735 bons de souscription pour un produit total de 581 000 \$. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire à un prix de 0,20 \$ par action jusqu'en novembre 2012.

En décembre 2010, la Société a conclu un placement privé de 11 000 000 unités d'actions ordinaires à un prix de 0,14 \$ par unité pour un produit total de 1 540 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire à un prix de 0,19 \$ par action jusqu'en décembre 2012. La Société a également conclu un placement privé de 3 299 886 actions accréditives au prix de 0,18 \$ par action pour un produit total de 593 980 \$.

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

Year ended December 31, 2010

In January 2010, the Company closed a private placement by issuing 1,500,000 common shares at \$0.15 per share and 750,000 warrants for total proceeds of \$225,000. Each warrant allows the holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.20 per share for 12 months, and at \$0.30 per share for the following 12 months.

In June 2010, the Company closed a private placement of 2,120,000 flow-through share units at \$0.15 per unit and 1,376,123 common shares units at \$0.13 per unit for total proceeds of \$496,869. Each unit is composed of one share and one half warrant. Each warrant entitles its holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.20 per share until June 2012.

In November 2010, the Company closed a private placement by issuing 3,098,473 flow-through shares at \$0.15 per share, 893,578 common shares at \$0.13 per share and 1,995,735 warrants for total proceeds of \$581,000. Each warrant entitles its holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.20 per share until November 2012.

In December 2010, the Company closed a private placement of 11,000,000 common share units at \$0.14 per unit for total proceeds of \$1,540,000. Each unit is composed of one common share and one half warrant. Each warrant entitles its holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.19 per share until December 2012. The Company also closed a private placement of 3,299,886 flow-through shares at \$0.18 per share for a total proceeds of \$593,980.

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors. The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

12- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction sauf celles octroyées à un responsable des relations avec les investisseurs qui seront acquises de la façon suivante : 25 % trois mois après la date de l'octroi, 25 % six mois après la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi et 25 % un an après la date de l'octroi. Les nouvelles options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 6 400 000 actions ordinaires (5 100 000 actions ordinaires au 31 décembre 2010) de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un administrateur, employé ou dirigeant ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à un consultant et à un responsable des relations aux investisseurs ne peut dépasser 2 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution.

Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées et exerçables en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 8,7 années (10 années en 2010), taux d'intérêt sans risque de 2,45 % (3,31 % en 2010), dividende prévu de 0 % (0 % en 2010) et volatilité de 126 % (138 % en 2010).

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company share purchase options were as follows:

	2011		2010		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	4 244 000	0,14	1 944 000	0,52	Balance, beginning of year
Octroyées	3 785 000	1,14	3 764 000	0,15	Granted
Annulées	-	-	(1 464 000)	0,65	Cancelled
Exercées	(2 534 000)	0,15	-	-	Exercised
Solde à la fin	<u>5 495 000</u>	0,82	<u>4 244 000</u>	0,14	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>5 405 000</u>	0,82	<u>4 144 000</u>	0,14	Options exercisable at the end of the year

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

The vesting conditions of share purchase options are without restriction, except the grant of share purchase options to investors representative that are vested at the following condition: 25% three months after the date of grant, 25% six months after the date of grant, 25% nine months after the date of grant and 25% one year after the date of grant. The new options will expire no later than ten years after being granted.

The plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 6,400,000 common shares (5,100,000 common shares as at December 31, 2010) and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to an employee, officer or director may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of grant and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to consultant and investors representative may not exceed 2% of the outstanding common shares at the time of grant.

During the year, the fair value of options granted and exercisable in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following weighted average assumptions: estimated duration of 8.7 years (10 years in 2010), risk-free interest rate of 2.45% (3.31% in 2010), expected dividend yield of 0% (0% in 2010) and volatility rate of 126% (138% in 2010).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

**12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)**

**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS
(continued)**

	2011	2010	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	1,02	0,14	The weighted average fair value of options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options bons de souscriptions accordés en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the warrants granted under the plan.

Options en circulation Options Outstanding	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
50 000	1,9 ans / years	0,19
10 000	7,6 ans / years	0,11
675 000	8,3 ans / years	0,15
875 000	8,5 ans / years	0,15
200 000	8,6 ans / years	0,14
700 000	9,1 ans / years	0,37
150 000	9,1 ans / years	0,58
160 000	9,1 ans / years	1,13
100 000	9,4 ans / years	1,40
275 000	9,4 ans / years	1,25
2 050 000	9,6 ans / years	1,37
250 000	9,8 ans / years	1,76
<u>5 495 000</u>		

Bons de souscription / Warrants

Au cours de l'exercice, la juste valeur des bons octroyés a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 2 années (2 années en 2010), taux d'intérêt sans risque de 1,88 % (1,62 % en 2010), dividende prévu de 0 % (0 % en 2010) et volatilité de 122 % (108 % en 2010).

During the year, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following weighted average assumptions: estimated duration of 2 years (2 years in 2010), risk-free interest rate of 1.88% (1.62% in 2010), expected dividend yield of 0% (0% in 2010) and volatility rate of 122% (108% in 2010).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

12- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows :

	2011		2010		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	10 697 161	0,22	4 443 866	0,42	Balance, beginning of year
Octroyés	4 000 000	1,50	9 993 797	0,20	Granted
Exercés	(4 876 790)	0,26	(1 440 988)	0,20	Exercised
Expirés	<u>(131 265)</u>	0,49	<u>(2 299 514)</u>	0,52	Expired
Solde à la fin	<u>9 689 106</u>	0,73	<u>10 697 161</u>	0,22	Balance, end of year
Bons de souscription pouvant être exercés à la fin de l'exercice	<u>9 689 106</u>	0,73	<u>10 697 161</u>	0,22	Warrants exercisable at the end of the year

	2011	2010	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés	0,61	0,15	The weighted average fair value of warrants granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription octroyés.

The following table summarizes the information relating to the warrants granted.

Bons de souscription en circulation Warrants Outstanding	Prix Price \$	Date d'expiration Expiry Date
359 531	0,20	Juin / June 2012
154 575	0,20	Novembre / November 2012
5 175 000	0,19	Décembre / December 2012
<u>4 000 000</u>	1,50	Avril / April 2013
<u>9 689 106</u>		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

**12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)**

**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS
(continued)**

Options émises aux courtiers / Options granted to brokers

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options émises aux courtiers a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 2 années (2 années en 2010), taux d'intérêt sans risque de 1,88 % (1,66 % en 2010), dividende prévu de 0 % (0 % en 2010) et volatilité de 122 % (104 % en 2010).

During the year, the fair value of options granted to brokers was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following weighted average assumptions: estimated duration of 2 years (2 years in 2010), risk-free interest rate of 1.88% (1.66% in 2010), expected dividend yield of 0% (0% in 2010) and volatility rate of 122% (104% in 2010).

Les mouvements dans les options aux courtiers de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company brokers options were as follows:

	2011		2010		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	1 143 990	0,14	307 474	0,35	Balance, beginning of year
Octroyées	630 000	1,00	1 143 990	0,14	Granted
Expirées	-	-	(307 474)	0,35	Expired
Solde à la fin	<u>1 773 990</u>	0,45	<u>1 143 990</u>	0,14	Balance, end of year
Options aux courtiers pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>1 773 990</u>	0,45	<u>1 143 990</u>	0,14	Brokers options exercisable at the end of the year

	2011	2010	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options aux courtiers octroyées	0,96	0,22	fair value of brokers options granted The weighted average

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options aux courtiers octroyées.

The following table summarizes the information relating to the brokers options granted.

Options aux courtiers en circulation Brokers Options Outstanding	Prix Price \$	Date d'expiration Expiry Date
1 143 990	0,14	Décembre / December 2012
<u>630 000</u>	1,00	Avril / April 2013
<u>1 773 990</u>		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société :

	Pour l'exercice clos le 31 décembre / For the year end December 31	
	2011	2010
	\$	\$
Société contrôlée par le chef de la direction (président de la Société jusqu'en août 2011)		
Actifs de prospection et d'évaluation	777 841	577 934
Charges locatives	16 200	12 000
Honoraires de gestion	16 470	3 760
Frais de bureau	4 400	-
Frais d'émission d'actions	-	20 800
	814 911	614 494
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	94 132	-

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The table below shows related party transactions and balances payable for each of the Company's related party:

	Pour l'exercice clos le 31 décembre / For the year end December 31		
	2011	2010	
	\$	\$	
Administrateurs et hauts dirigeants			Directors and key management personnel
Rémunération et paiements à base d'actions (1)	2 523 550	455 448	Share-based compensation (1)
Honoraires de gestion	72 250	91 050	Management fees
Frais d'émission d'actions	-	46 860	Share issuance expenses
Honoraires professionnels	-	20 000	Professional fees
	2 595 800	613 358	
Salaires et charges sociales (2)	514 580	-	Salaries and fringe benefits (2)
Régimes gouvernementaux à cotisations définies (2)	12 367	-	Government defined contributions plans (2)
	526 947	-	
	3 122 747	613 358	
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	-	10 740	Balance included in accounts payable and accrued liabilities

1) De ce montant, un montant de 592 769 \$ est capitalisé aux actifs de prospection et d'évaluation. / An amount of \$592,769 is capitalized to exploration and evaluation assets.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

2) Les salaires et charges sociales et les cotisations aux régimes gouvernementaux à cotisations définies capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation s'élèvent à 240 714 \$. / Salaries and fringe benefits and contributions to government defined contributions plans capitalized to evaluation and evaluation asset amount to \$240,714.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at transaction value, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

Les soldes à recevoir des filiales sont indiqués ci-après et ont été éliminés au cours de la consolidation des comptes de la Société avec lesdites filiales :

Balances receivable from subsidiaries are listed below and were eliminated during the consolidation of accounts of the Company with such subsidiaries:

	31 décembre / December 31		
	2011	2010	
	\$	\$	
Soldes à recevoir des filiales			Balances receivable from subsidiaries
Exploration Oroplata inc.	2 000	2 000	Oroplata Exploration Inc.
Phosphate Canada inc.	1 194	1 194	Phosphate Canada Inc.
9252-5880 Québec inc.	1 544 900	-	9252-5880 Quebec Inc.

Les montants suivants sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société en raison de la consolidation des informations financières de 9252-5880 Québec inc. (aucun montant attribuable aux filiales Exploration Oroplata inc. et Phosphate Canada inc.):

The following amounts are included in the consolidated financial statements of the Company by the consolidation of 9252-5880 Quebec Inc.'s financial information (no amount attributable to subsidiaries Oroplata Exploration Inc. and Phosphate Canada Inc.):

	31 décembre 2011 / December 31, 2011	31 décembre 2010 / December 31, 2010	
	\$	\$	
Actifs courants	24 320	-	Current assets
Actifs non courants	1 508 594	-	Non current assets
Dépenses	12 086	-	Expenses

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

**14- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE / SUPPLEMENTARY INFORMATION
RELATED TO CASH FLOWS**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement / Net change in non-cash operating working capital items

	2011	2010	
	\$	\$	
Intérêts à recevoir	(28 723)	-	Interest receivable
Autres débiteurs et frais payés d'avance	(18 313)	(17 360)	Other receivable and prepaid expenses
Taxes à recevoir	(153 990)	(12 686)	Taxes receivable
Créditeurs et charges à payer	(79 896)	99 189	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>(280 922)</u>	<u>69 143</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie / Items not affecting cash and cash equivalents

	2011	2010	
	\$	\$	
Acquisition de propriétés minières par l'émission d'actions	750 000	37 500	Acquisition of mining properties by issuance of shares
Disposition de propriétés minières en contrepartie de titres négociables	1 470 456	105 000	Disposal of mining properties in counterpart of marketable securities
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers	604 170	252 822	Share issuance expenses for brokers options
Règlement de dettes en actions	-	20 000	Debt settlement by issuance of shares
Crédit d'impôt à recevoir	748 043	15 250	Tax credit receivable
Droits miniers à recevoir	98 319	2 091	Mining rights receivable
Rémunération et paiements à base d'actions capitalisée aux actifs de prospection et d'évaluation	592 769	-	Share-based compensation capitalized to exploration and evaluation assets

15- ÉVENTUALITÉS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable

15- CONTINGENCIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****15- ÉVENTUALITÉS (suite)**

- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives; cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

16- ENGAGEMENTS

- a) En mai 2007, la Société a signé une entente d'option relativement à l'acquisition d'un intérêt de 100 % sur la propriété El Rey au Mexique. Dans le cadre de cette entente, la Société devait verser 15 000 \$ US en espèces à la signature de l'entente (condition respectée), devait effectuer un paiement en espèces de 25 000 \$ US en mai 2008 (condition respectée) et devait effectuer un paiement en espèce de 45 000 \$ US en mai 2009. En avril 2009, l'entente a été modifiée pour convertir le paiement de 45 000 \$ US en deux paiements de 24 750 \$ US au 16 mai 2009 et au 16 novembre 2009 pour un total de 49 500 \$ US (condition respectée). En mai 2010, la Société devait effectuer des paiements de 90 000 \$ US. La Société s'est entendu avec l'autre partie et a effectué des paiements de 62 500 \$ US au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010. De plus, la Société a versé des paiements totalisant 150 250 \$ au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011. Finalement, la Société devra effectuer un paiement de 200 000 \$ US en mai 2012.
- b) En juin 2009, la Société a signé une entente d'option avec Lithium One inc. (anciennement Coniagas Resources Ltd) (une société publique) par laquelle elle cède à cette dernière 100 % des droits de 21 claims et 100 % des droits de lithium sur 4 autres claims de la propriété Komo en contrepartie d'un paiement de 75 000 \$ en espèces et l'émission de 100 000 actions à la signature de l'entente (condition respectée). En 2010, la Société a reçu 100 000 actions de Lithium One inc. et 100 000 actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Lithium One inc. doit émettre 100 000 actions à chacune des 2 prochaines dates d'anniversaire pour un total de 200 000 actions pour respecter les termes de l'entente. La Société conserve une redevance NSR de 1,5 %, dont 0,5 % est rachetable pour 500 000 \$.

15- CONTINGENCIES (continued)

- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

16- COMMITMENTS

- a) In May 2007, the Company signed an option agreement whereby the Company may acquire a 100% interest in El Rey property in Mexico. In accordance with the agreement, the Company had to pay US \$15,000 in cash at the signature of the agreement (condition fulfilled), had to pay US \$25,000 in cash in May 2008 (condition fulfilled) and had to pay US \$45,000 in May 2009. In April 2009, the agreement was amended to convert the US \$45,000 payment into two US \$24,750 payment on May 16, 2009 and on November 16, 2009 for a total of US \$49,500 (condition fulfilled). In May 2010, the Company had to pay US \$90,000. The Company made a commitment with the other party and made \$62,500 payments during the year ended December 31, 2010. Furthermore, the Company made payments totalling \$150,250 during the year ended December 31, 2011. Finally, the Company will have to pay in cash US \$200,000 in May 2012.
- b) In June 2009, the Company signed an option agreement with Lithium One inc. (formerly Coniagas Resources Ltd) (a public company), whereby the Company gives to Lithium One inc. the right on 21 claims and 100% interest of the lithium on 4 others claims on Komo property. Under the terms of this agreement, the Company was entitled to receive 100,000 common shares and \$75,000 in cash at the signature of the agreement (condition fulfilled). The Company received 100,000 common shares in 2010 and also received 100,000 shares during the year ended December 31, 2011. Lithium One Inc. has to issue 100,000 shares on each of the next two anniversary dates for a total of 200,000 shares in order to respect the terms of the agreement. The Company kept a 1.5% NSR, of which 0.5% may be purchased for \$500,000.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****16- ENGAGEMENTS (suite)**

c) En juin 2009, la Société a signé une entente d'option avec Big Bang Ressources Ltée (une société privée) par laquelle elle cédera à cette dernière 100 % de ses droits sur la propriété Duvernay conditionnellement au respect de toutes les conditions. Pour se conformer à l'entente, Big Bang Ressources Ltée devait émettre 100 000 actions de catégorie «A» en faveur de la Société à la signature de l'entente (condition respectée), devait émettre 100 000 actions de catégorie «A» à chacune des 4 prochaines dates d'anniversaire de la signature pour un total de 400 000 actions. Tel que prévu à l'entente, la Société a reçu 100 000 actions de catégorie «A» au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Avant l'expiration de l'entente, Big Bang Ressources Ltée s'engageait également à devenir une société publique. Au cours de l'exercice, la Société a reçu 160 000 actions de Ressources Threegold inc. en remplacement des 300 000 actions devant être émises par Big Bang Ressources Ltée, rendant les conditions de l'entente respectée. La Société conservera une redevance de 2 %, redevance consentie à des tiers.

d) En avril 2010, la Société a conclu une entente de vente d'une option sur la propriété Penaroya-Brouillan dans la province de Québec. Selon les termes de l'entente, la Société peut disposer un intérêt de 50 % dans la propriété en contrepartie de l'émission de 700 000 actions ordinaires de la société publique Exploration NQ inc. (NQ) dont 50 000 actions ordinaires à la signature (condition respectée) et 50 000 actions au premier anniversaire (reçues en janvier 2012, voir note 21); 100 000 actions au second anniversaire; 200 000 actions au troisième anniversaire et 300 000 actions au quatrième anniversaire. NQ s'engage à effectuer 500 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de quatre ans. Lorsque NQ aura dépensé une somme cumulative de 500 000 \$ en travaux d'exploration sur la propriété et émis un total de 700 000 actions ordinaires, elle sera réputée avoir acquis un intérêt indivis de 50 % dans la propriété.

Par la suite, les parties formeront une entreprise en coparticipation dans le but de réaliser conjointement des travaux d'exploration. Suite à l'exercice de la première option, NQ aura l'option d'acquérir un intérêt additionnel de 30 % dans la propriété pour une période supplémentaire de deux ans en contrepartie de la publication d'une évaluation économique préliminaire attestant d'une « ressource minérale présumée » sur la propriété.

Au 31 décembre 2011, la propriété appartient toujours à la Société et celle-ci doit maintenir la propriété valide durant la durée de la première option.

16- COMMITMENTS (continued)

c) In June 2009, the Company signed an option agreement with Big Bang Ressources Ltée (a private company), whereby the Company gives to Big Bang Ressources Ltée the right to acquire a 100% interest of the Duvernay property. By virtue of the agreement, Big Bang Ressources Ltée had to issue 100,000 class "A" shares at the signature of the agreement (condition fulfilled) and also has to issue 100,000 shares at every next four anniversary date of the signature for a total of 400,000 class "A" shares. During the year ended on December 31, 2010, the Company received 100,000 class "A" shares, such as defined in the agreement. Big Bang Ressources Ltée made a commitment to become a public company before the expiration of the agreement. During the year, the Company received 160,000 shares of Threegold Resources Inc. in replacement of the 300,000 shares to be issued by Big Bang Ressources Ltée, making the conditions of the agreement fulfilled. The Company will keep a 2% NSR, royalty granted to on other parties.

d) In April 2010, the Company entered into an option agreement on the Penaroya-Brouillan property in the province of Quebec. The agreement provides for the Company to sell a 50% interest in the property in consideration of the issuance of 700,000 common shares of the public company NQ Exploration inc. (NQ), including 50,000 common shares at the signature (condition fulfilled) and 50,000 shares on the first anniversary (received in January 2012, see Note 21); 100,000 shares on the second anniversary; 200,000 shares on the third anniversary and 300,000 shares on the fourth anniversary. NQ has undertaken to incur \$500,000 in exploration expenses over a four-year period. Once NQ will have incurred \$500,000 in cumulative exploration expenses and will have issued 700,000 common shares, it will be deemed to have acquired a 50% undivided interest in the property.

Afterwards, the parties will then form a joint venture to carry out exploration work jointly. Following the exercise of the first option, NQ will have the option to acquire an additional 30% interest in the property over an additional two-year period in counterpart of filing a preliminary economic assessment on an "inferred mineral resource" on the property.

On December 31, 2011, the property still belongs to the Company and it has to maintain the validity of the property during the first option.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****16- ENGAGEMENTS (suite)**

- e) En novembre 2010, la Société a signé une entente d'un an dans le but de promouvoir ses activités avec RBL Entreprises (RBL) pour des honoraires de 1 950 \$ par mois. Dans le cadre de cette entente, la Société a octroyé à RBL 100 000 options d'achat d'actions à la date de signature, chaque option permettant d'acquérir une action au prix de 0,19 \$ l'action pour une période de 3 ans. En février 2012, l'entente a été renouvelée pour une période additionnelle d'un an (voir note 21).
- f) En février 2011, la Société a signé une entente de avec la firme de relation aux investisseurs Javelin Development Partners inc. (Javelin) d'une durée d'un an. Dans le cadre de l'entente, la Société a octroyé à Javelin 160 000 options d'achat d'actions, chaque option permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,13 \$. De plus, la Société s'est engagée à verser à la firme des honoraires mensuels de 5 000 \$.
- g) En avril 2011, la Société a signé avec la société publique Mines Virginia inc. (Virginia) une entente pour la vente d'un intérêt de 100 % sur les propriétés Komo, Wabamisk et Lac H. Dans le cadre de cette entente, Virginia a émis 65 000 actions ordinaires à la Société. De plus, la Société a accordé une option de vente de 50 % sur la propriété Opinaca en contrepartie de l'émission de 26 330 actions ordinaires de Virginia et de l'obligation d'engager 878 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de 5 ans.
- h) En août 2011, la Société s'est engagée auprès de ses principaux dirigeants en signant des contrats de travail d'une durée d'un an dont la rémunération globale prévue pour le président, le chef de la direction, le vice-président exploration et la vice-présidente à la recherche et développement totalise 555 000 \$ annuellement.
- i) En décembre 2011, la Société a mandaté M. Tom Reagan pour la recherche d'acheteurs potentiels pour le projet Lac à Paul pour une période d'un an. L'entente prévoit le paiement d'une commission si la vente se réalise et le remboursement des dépenses engagées dans le cadre de ses fonctions. Advenant une transaction, la Société devra payer une commission de 0,5 % des premiers 400 000 000 \$ de transactions ainsi que 1 % de l'excédent de ce montant.

16- COMMITMENTS (continued)

- e) In November 2010, the Company signed a one year fiscal agency agreement to promote the activities of the Company with RBL Enterprises (RBL) for a monthly fee of \$1,950. By virtue of the agreement, at the signature date, the Company granted RBL 100,000 share purchase options, each option allowing the holder to purchase one share at a price of \$0.19 per share for a 3 year period. In February 2012, the agreement has been renewed for an additional year (see Note 21).
- f) In February 2011, the Company signed an agreement with an investor relations firm Javelin Corporate Development Partners inc. (Javelin) for a one year period. In relation with this agreement, the Company granted to Javelin 160,000 share purchase options, each option allowing its holder to acquire one common share at a price of \$1.13 In addition, the Company has agreed to pay the firm a monthly fee of \$5,000.
- g) In April 2011, the Company signed with the public company Virginia Mines Inc. (Virginia) an agreement to sell its 100% interest of Komo, Wabamisk and Lac H properties. In relation with this agreement, Virginia issued 65,000 common shares to the Company. In addition, the Company granted a selling option of 50% of the Opinaca property in counterpart of the issuance of 26,330 common shares of Virginia and the commitment to incur \$878,000 in exploration expenses over a 5 year period.
- h) In August 2011, the Company signed one-year contracts with its main executives whose remuneration planned for the President, the Chief executive officer, the Vice-President Exploration and the Vice-President of Research and development amounts to annually \$555,000.
- i) In December 2011, the Company appointed Mr. Tom Reagan for a one-year period to find potential buyers of the Lac Paul project. The agreement provides the payment of a commission if the sale is made and reimbursement of expenses incurred in connection with his functions. If the transaction is concluded, the Company will have to pay a commission of 0.5% of the first \$400,000,000 transactions and 1% of the excess of the amount.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

17- IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS	2011	2010	
		(note / Note 20)	
	\$	\$	
Conciliation du taux d'impôt effectif			Reconciliation of effective tax rate
Perte nette	(3 438 693)	(2 919 258)	Net loss
Impôts sur le revenu et impôts miniers	<u>(539 417)</u>	<u>(461 654)</u>	Income and mining taxes
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	<u>(3 978 110)</u>	<u>(3 380 912)</u>	Loss before income and mining taxes
Impôts sur le résultat selon le taux effectif combiné fédéral et provincial de 26,9 % (28,4 % en 2010)	(1 070 112)	(960 179)	Income tax expense using the effective rate of combined federal and provincial 26.9% (28.4% in 2010)
Gain sur disposition d'actifs	(158 510)	(33 370)	Gain on disposal of assets
Frais d'émission déductibles	(87 590)	(73 586)	Deductible share issuance expenses
Rémunération et paiements à base d'actions	919 434	149 500	Share-based compensation
Radiation de propriétés minières et d'actifs de prospection et d'évaluation liés	13 420	727 973	Write-off of mining properties and related exploration and evaluation assets
Récupération des frais cumulatifs d'aménagement suite à la disposition de propriétés minières	243 446	-	Recovery of costs of cumulative development expenses on the disposition of mining properties
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	100 717	5 168	Tax credit related to resources and mining taxes credit
Dépenses non déductibles	45 101	14 002	Non deductible expenses
Pertes fiscales de l'année courante pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé	56 280	170 492	Current tax losses for which no deferred income tax asset was recognised
Constatation d'un actif d'impôts différés relatif à des pertes fiscales	(589 488)	-	Recognition of a deferred tax asset relating to tax losses
Impact sur les soldes d'impôts différés suite à la modification du taux d'impôts sur le revenu	7 528	(10 409)	Impact on deferred tax balances due to the change in the rate of income tax
Variation des soldes de passifs d'impôts différés	368 964	(311 381)	Net change in deferred tax liabilities
Exécution des obligations liées aux financements accreditifs	<u>(388 607)</u>	<u>(139 864)</u>	Fulfillment of obligations related to flow-through financing
Impôts sur le revenu et impôts miniers différés	<u>(539 417)</u>	<u>(461 654)</u>	Deferred income and mining taxes

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

**17- IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE ET IMPÔTS MINIERS
DIFFÉRÉS (suite)**

17- DEFERRED INCOME AND MINING TAXES (continued)

Les éléments importants des actifs et des passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

Significant components of the deferred tax assets and liabilities are as follows:

	31 décembre 2011 / December 31, 2011	31 décembre 2010 / December 31, 2010	1 ^{er} janvier 2010 / January 1st, 2010	
Actifs d'impôts différés	\$		\$	Deferred tax assets
Pertes reportées	694 354	749 695	714 175	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	222 698	121 655	113 970	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles	911	960	1 050	Fixed assets
Actifs de prospection et d'évaluation	352 480	462 690	255 670	Exploration and evaluation assets
Total des actifs d'impôts différés bruts	1 270 443	1 335 000	1 084 865	Total gross deferred tax assets
Provision pour moins-value	(743 141)	(1 335 000)	(1 084 865)	Valuation allowance
Actifs d'impôts futurs nets	527 302	-	-	Net future tax assets
Passif d'impôts différés				Deferred tax liabilities
Propriétés minières	(270 318)	(150 810)	(146 020)	Mining properties
Actifs de prospection et d'évaluation	(256 984)	-	(326 580)	Exploration and evaluation assets
	<u>-</u>	<u>(150 810)</u>	<u>(472 600)</u>	

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital.

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes.

Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal \$	Provincial \$
2014	131 006	-
2015	199 462	-
2026	357 018	140 186
2027	554 979	206 152
2028	829 462	-
2029	623 080	264 454
2030	623 519	568 161
2031	375 202	-

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état consolidé de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les titres négociables et ils sont catégorisés de niveau 1. Leur évaluation est basée sur des données observables sur le marché.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. De la trésorerie et équivalents de trésorerie portent intérêt à un taux fixe de 0.992 % et des dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes de 1,46 % et de 1,52 %. Par conséquent, en relation avec ceux-ci, la Société est exposée à une variation de la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

iv) Risque de change

La Société est exposée à un risque de change car quelques transactions se sont produites en dollars américains. Au 31 décembre 2011, la société possède un compte bancaire en dollars américain d'un montant de 2 862 \$. Par conséquent, certains actifs, passifs et charges sont exposés aux fluctuations des devises.

**18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND
POLICIES**

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Fair value

Fair value estimates are made at the consolidated statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash, cash reserved for exploration and evaluation and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term.

ii) Fair value hierarchy

The only financial instruments measured at fair value are cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and investments and they are categorized in Level 1. This valuation is based on data observed in the market.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in interest rate risk rates. Cash and cash equivalents bears interest at fixed rate of 0.992% and term deposits bears interest at fixed rate of 1.46% and 1.52%. Accordingly, in relation with those items, there is an exposure to fair value variation. The other financial assets and liabilities are not exposed to interest rate risk because they don't bear interest.

iv) Currency risk

The Company is exposed to currency fluctuations as few transactions occur in US dollars. On December 31, 2011, there a bank account in US dollar amounting to \$2,862 in foreign currency on the consolidated statement of financial position of the Company. Consequently, some assets, liabilities and expenses are exposed to foreign exchange fluctuations.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)****b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les placements temporaires et sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur ces instruments financiers est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la fin du mois de décembre 2011, la Société a suffisamment de liquidités pour son prochain exercice afin de prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

**19- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU
CAPITAL**

Au 31 décembre 2011, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 18 518 124 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Lorsque la Société dispose de propriétés minières, la contrepartie reçue se compose souvent d'instruments de capitaux propres de l'autre partie. Ces titres sont conservés jusqu'à ce que la Société ait besoin de liquidités ou jusqu'à ce que le cours boursier du titre détenu permette de dégager des liquidités supplémentaires. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en actifs de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

**18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND
POLICIES (continued)****b) Credit risk**

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and temporary investments. The credit risk on these financial instruments is limited since the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

c) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. At the end of December 2011, the Company had enough funds available for its next year to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

**19- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING
CAPITAL**

As at December 31, 2011, the capital of the Company consists of shareholder's equity amounting to \$18,518,124. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements. When the Company disposes of mining properties, the counterpart received is often composed of equity instruments of the other party. These securities are held until the Company needs liquidity or until its stock market allows additional liquidity. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended December 31, 2011. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible evaluation and evaluation assets. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

20- Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS et ces états financiers ont été préparés comme le décrit la note 2, y compris l'application d'IFRS 1. IFRS 1 exige qu'une entité procède à une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS dans ses premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. IFRS 1 exige également que l'information financière comparative soit fournie. Par conséquent, la première date à laquelle Les Ressources d'Arianne inc. a appliqué les IFRS est le 1er janvier 2010 (la « date de transition »). IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent de façon rétrospective toutes les normes IFRS en vigueur à la date de clôture, qui sera le 31 décembre 2011 pour la Société.

Cependant, cette norme prévoit également certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants. Les choix effectués par la Société selon IFRS 1 en vue de la conversion des résultats selon les PCGR du Canada en résultats selon les IFRS sont présentés ci-après.

Exemptions d'application rétrospective complète choisies par la Société sous IFRS 1

Lors de la préparation des premiers états financiers selon les IFRS conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi d'utiliser certaines exemptions permises à d'autres normes IFRS tout en tenant compte des exceptions à l'application rétrospective des autres IFRS.

- Application d'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* seulement aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas pleinement acquis à la date de transition.
- Application de l'exemption permettant de désigner, à la date de transition aux IFRS, tout actif financier ou passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sous réserve du respect des critères de classement d'IAS 39 à cette date.
- Application de l'exemption permettant de désigner, à la date de transition aux IFRS, tout actif financier comme étant disponible à la vente à cette date.
- Application de l'exemption permettant à un nouvel adoptant de ne pas distinguer les composantes de passif et de capitaux propres des instruments financiers composés si la composante passif est éteinte à la date de transition aux IFRS.

20- Transition to IFRS

The Company's consolidated financial statements for the year ended December 31, 2011 are the first annual financial statements that comply with IFRS and these financial statements were prepared as described in Note 2, including the application of IFRS 1. IFRS 1 requires an entity to make an explicit and unreserved statement of compliance with IFRS in its first annual financial statements prepared under IFRS. IFRS 1 also requires that comparative financial information be provided. As a result, the first date at which Arianne Resources Inc. has applied IFRS was January 1, 2010 (the "Transition Date"). IFRS 1 requires first-time adopters to retrospectively apply all effective IFRS standards as of the reporting date, which for the Company will be December 31, 2011.

However, it also provides for certain optional exemptions and certain mandatory exceptions for first-time IFRS adopters. Set forth below are the IFRS 1 elections made by the Company to convert the Canadian GAAP results to IFRS.

Exemption to full retrospective application elected by the Company under IFRS 1

In the preparation of its first financial statements in IFRS in accordance with IFRS 1, the Company has elected to use some exemptions from other IFRS by taking into account exceptions to the retrospective application of other IFRS.

- Apply IFRS 2 *Share based payment* only to equity instruments that were granted after November 7, 2002 and were not fully vested by the transition date.
- Apply the exemption which allows designation, at the date of transition to IFRS, any financial asset or financial liability as at fair value through profit or loss, subject to meet classification criteria of IAS 39 at that date.
- Apply the exemption which allows designation, at the date of transition to IFRS, any financial asset as available-for-sale at that date.
- Apply the exemption which allows to a first-time adopter to not separate liability and equity component of compound financial instruments if the liability component is no longer outstanding at the date of transition to IFRS.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

**NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

20- Transition aux IFRS (suite)

Exception à l'application rétrospective pour les estimations (IFRS 1)

La Société prévoit que les estimations établies selon les IFRS à la date de transition aux IFRS seront cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR du Canada pré-basculement (après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables).

Rapprochements des PCGR et des IFRS

Les rapprochements des capitaux propres, de la perte globale et des flux de trésorerie selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les exercices indiqués se présentent comme suit :

Rapprochement des capitaux propres

	31 décembre 2010 / December 31, 2010	1er janvier 2010 / January 1 st , 2010	
	\$	\$	
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	7 472 525	6 541 353	Total Shareholders' equity under Canadian GAAP
Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditives (1)	(138 607)	(42 106)	Adjustment for change in accounting policy related to flow-through shares (1)
Capitaux propres selon les IFRS	7 333 918	6 499 247	Total Equity under IFRS

20- Transition to IFRS (continued)

Exception to the retrospective application for estimates (IFRS 1)

The Company expects that the estimates made in accordance with IFRS at the date of transition to IFRS will be consistent with estimates made at the same date in accordance with pre-changeover Canadian GAAP (after adjustments made to reflect any difference in accounting policies).

Reconciliation of GAAP to IFRS

The following represents the reconciliations from Canadian GAAP to IFRS for the respective years noted for equity, comprehensive loss and cash flows:

Reconciliation of equity

Rapprochement de la perte globale

Pour l'exercice clos le

31 décembre 2010 /
December 31, 2010

Reconciliation of comprehensive loss

For the year ended,

	\$	
Perte globale présentée auparavant selon les PCGR du Canada	2 986 172	Comprehensive loss previously reported under Canadian GAAP
Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditives (1)	(69 664)	Adjustment for change in accounting policy related to flow-through shares (1)
Ajustement lié à la désignation des titres négociables comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	2 750	Adjustment for the designation of marketable securities as financial assets at fair value through profit or loss (2)
Perte globale selon les IFRS	2 919 258	Comprehensive loss under IFRS

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****20- Transition aux IFRS (suite)**

- (1) La Société a décidé de suivre le point de vue publié en mai 2011 par le Groupe de travail canadien sur les IFRS mis sur pieds par l'Institut Canadien des comptables agréés et par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs en ce qui a trait à la comptabilisation des actions accréditatives. Ainsi, lorsque la Société émet des actions accréditatives, elle évalue ce qu'elle a émis à l'investisseur, soit un titre de capitaux propres et un droit à une série de déductions fiscales.

De façon rétrospective, la Société a évalué la prime associée au droit aux déductions fiscales selon la méthode de la valeur résiduelle. Cette application a donné lieu à l'attribution de valeurs modifiées par rapport à celles imputées antérieurement en capital-social et en bons de souscription. Le montant établi pour la prime a été comptabilisé en autre passif à l'état de la situation financière. L'autre passif représente une obligation de la Société de remettre des déductions fiscales aux investisseurs par l'encours de dépenses de prospection fiscalement admissibles. La Société a transféré en résultat global le montant d'autre passif à titre de réduction de la charge d'impôt différé au fur et à mesure de l'exécution de son obligation de transférer le droit aux déductions fiscales.

Au 31 décembre 2010, l'impact cumulatif de ce changement a été d'augmenter l'autre passif de 138 607 \$ (42 106 \$ au 1^{er} janvier 2010), de réduire le capital-social de 794 404 \$ (1 013 084 \$ au 1^{er} janvier 2010), de réduire les bons de souscriptions de 483 975 \$ (76 617 \$ au 1^{er} janvier 2010) de réduire le surplus d'apport de 505 517 \$ (457 830 \$ au 1^{er} janvier 2010) et de réduire le déficit de 1 645 289 \$ (1 505 425 \$ au 1^{er} janvier 2010). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la perte nette (et la perte globale) a été réduite d'un montant de 69 664 \$ qui provient du total de a) le renversement des impôts différés relatifs aux actions accréditatives de 70 200 \$ et b) la comptabilisation d'une charge d'impôts différés créditrice de 139 864 \$ en résultat net, afin de reconnaître l'exécution de la portion de l'obligation de transférer des déductions fiscales aux investisseurs de la Société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, à l'exception de la perte nette qui est passée de 2 986 172 \$ à 2 919 258 \$ et de l'ajustement des impôts sur le revenu et impôts miniers liées aux activités opérationnelles qui est passé de 391 990 \$ à 461 654 \$, le tableau des flux de trésorerie n'a subi aucun changement.

20- Transition to IFRS (continued)

- (1) The Company has decided to follow the view point published in May 2011 by the Mining Industry Task Force created by the Canadian Institute of Chartered Accountants and the Prospectors and Developers Association of Canada relatively to the accounting treatment for flow-through shares. Therefore, when the Company issued flow-through shares, it measures what had been issued to investor that is an equity interest and a right to a stream of tax deductions.

The Company has retrospectively measured the premium related to the right of tax deductions using residual method. This application resulted in modified values for capital stock and warrants compared to the one previously recorded. The amount determined for the premium was recorded as other liability in the statement of financial position. Other liability represents the Company's obligation to pass on tax deductions in favor of investors by incurring fiscally eligible evaluation expenses. The Company transferred other liability amount to the comprehensive loss as a deferred tax expense reduction progressively at the fulfillment of obligation to pass on the right to tax deductions.

As at December 31, 2010, the cumulative impact of this change resulted in a \$138,607 increase in other liability (\$42,106 as at January 1st, 2010), a \$794,404 decrease in capital stock (\$1,013,084 as at January 1st, 2010), a \$483,975 decrease in warrants (\$76,617 as at January 1st, 2010), a decrease in contributed surplus of \$505,517 (\$457,830 as at January 1st, 2010) and a \$1,645,289 decrease of deficit (\$1,505,425 as at January 1st, 2010). For the year ended December 31, 2010, the net loss (and comprehensive loss) was reduced of an amount of \$69,664 coming from a) the reversal of deferred income taxes related to flow-through shares amounting to \$70,200 and b) recognition of a deferred creditor tax charge amounting to \$139,864 to net income, to recognize the fulfillment of a portion of the obligation to transfer to investors tax deductions by the Company.

Except for the change in net loss going from \$2,986,172 to \$2,919,258 and the adjustment of income and mining taxes from operating activities going from \$391,990 to \$461,654, the statement of cash flows has not undergone any change for the year ended as at December 31, 2010.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****20- Transition aux IFRS (suite)**

- (2) La Société a désigné les titres négociables comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de juste valeur de tels actifs est comptabilisée dans le compte de résultat. Sous les PCGR du Canada, les titres négociables étaient classés comme étant disponibles à la vente et toute variation de juste valeur était comptabilisée dans le compte du résultat global. Par conséquent, la Société a retraité les données comparatives de 2010 afin de les rendre conformes au choix effectués sous IFRS.

21- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

- a) En janvier 2012, un contrat de gestion d'une durée d'un an a été signée avec la société Gestion F.A.G. inc., selon lequel cette société exploitera la Pourvoirie du Lac-Paul, détenue par la filiale 9252-5880 Québec inc., moyennant des honoraires mensuels de 11 000 \$.
- b) En janvier 2012, la Société a reçu 50 000 actions ordinaires de la société Exploration NQ inc. tel que stipulé à la convention, signée en avril 2010.
- c) En février 2012, la Société a signé une entente d'un an dans le but de promouvoir ses activités avec RBL Entreprises (RBL) pour des honoraires de 2 950 \$ par mois. Dans le cadre de cette entente, la Société a octroyé à RBL 100 000 options d'achat d'actions à la date de signature, chaque option permettant d'acquérir une action au prix de 1,07 \$ l'action pour une période de 3 ans.
- d) En février 2012, la Société a signé un contrat relativement aux relations avec les investisseurs avec M. Louis Morin moyennant des honoraires mensuels de 6 000 \$. Dans le cadre de cette entente, la Société a octroyé à M. Morin 175 000 options d'achat d'actions, chaque option permettant d'acquérir une action au prix de 1,07 \$ l'action pour une période de 10 ans.
- e) En mars 2012, un addendum au contrat de Mines Virginia (Virginia) a été signé avec Virginia et Soquem, concernant la propriété du lac H. Selon cette entente, Virginia s'engage à verser 25 000 actions à la Société et concède un NSR de 1,5 % sur la propriété du lac H. La moitié du NSR sera rachetable contre la somme de 750 000 \$, soit 375 000 \$ par la Société et 375 000 \$ par Soquem.
- f) En avril 2012, la Société a engagé M. Derek Lindsay en tant que chef des finances entrant en poste le 1^{er} mai 2012, moyennant un salaire annuel de 105 000 \$. Dans le cadre de cette entente, la Société octroiera à M. Lindsay 200 000 options d'achat d'actions le 1^{er} mai 2012. Le prix d'exercice de l'option sera déterminé en fonction du prix de fermeture au 30 avril 2012.

20- Transition to IFRS (continued)

- (2) The Company designated marketable securities as financial assets at fair value through profit or loss. The change in fair value of such assets is recognized in the income statement. Under Canadian GAAP, marketable securities were classified as available-for-sale and any changes in fair value was recognized in the comprehensive income. Therefore, the Company has restated the comparative figures for 2010 following the elections made under IFRS.

21- SUBSEQUENT EVENTS

- a) In January 2012, a management contract for a one-year period was signed with the company Gestion F.A.G. Inc., in which it will operate the Pourvoirie du Lac-Paul, owned by its subsidiary 9252-5880 Quebec Inc., for a monthly fee of \$11,000.
- b) In January 2012, the Company received 50,000 common shares of NQ Exploration Inc., as stipulated in the agreement, signed in April 2010.
- c) In February 2012, the Company signed a one-year agreement in order to promote its activities with RBL Entreprises (RBL) for a monthly fee of \$ 2,950. At the signature date, the Company granted 100,000 share purchase options to RBL, each option allowing its holder to acquire one share at a price of \$1.07 per share for a three-year period.
- d) In February 2012, the Company signed an agreement through investor relations with Mr. Louis Morin for a monthly fee of \$6,000. Under this agreement, the Company granted to Mr. Morin 175,000 share purchase options, each option allowing its holder to acquire a share at a price of \$1.07 per share for a ten-year period.
- e) In March 2012, an addendum to the contract signed with Virginia Mines (Virginia) was signed with Virginia and Soquem on the Lake H property. Under this agreement, Virginia agrees to pay 25,000 shares to the Company and grants a 1.5% NSR on the Lake H property. Half of the NSR will be redeemable for \$750,000, or \$375,000 by the Company and \$375,000 by Soquem.
- f) In April 2012, the Company hired Mr. Derek Lindsay as Chief Financial Officer, beginning on May 1st, 2012, for an annual wage of \$105,000. Under this agreement, the Company will grant to Mr. Lindsay 200,000 share purchase options. Exercise price of the options will be determined with the closing price on April 30, 2012.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010****21- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)**

- g) En avril 2012, la Société a engagé M. Jean-Sébastien David en tant que vice-président opération, moyennant un salaire annuel de 150 000 \$. Dans le cadre de cette entente, la Société a octroyé à M. David 300 000 options d'achat d'actions au prix d'exercice de 1,16 \$, échéant en 2022.
- h) Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Société a émis 800 000 actions ordinaires suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant total de 297 900 \$. La Société a également émis 17 175 actions ordinaires suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant total de 3 435 \$.

21- SUBSEQUENT EVENTS (continued)

- g) In April 2012, the Company hired Mr. Jean-Sebastien David as vice-president operation, for an annual wage of \$150,000. Under this agreement, the Company granted to Mr. David 300,000 share purchase options at exercise price of \$1.16, maturing in 2022.
- h) Since January 1st, 2012, the Company issued 800,000 common shares upon exercise of share purchase options for a total of \$297,900. The Company also issued 17,175 common shares upon exercise of warrants for a total de \$3,435.

LES RESSOURCES D'ARIANNE INC.**ARIANNE RESOURCES INC.****RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES -
ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010****SUPPLEMENTARY INFORMATION -
EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
DECEMBER 31, 2011 AND 2010**

	2011	2010	
	\$	\$	
PROSPECTION ET ÉVALUATION			EXPLORATION AND EVALUATION
Forage	1 810 217	486 246	Drilling
Décapage, entretien des chemins	62 311	47 205	Stripping and road repairs
Levés géologiques	374 281	188 295	Geologic survey
Frais généraux, déplacements et hébergement	321 018	191 518	General expenses, mobilization and lodging
Analyses chimiques	428 943	65 861	Analysis
Coupe de lignes et géophysique	309 027	17 742	Line cutting and geophysics
Planification et supervision	322 622	234 830	Planning and supervision
Honoraires, rapports techniques indépendants	1 125 113	108 200	Professional fees and independant technical reports
Rémunération à base d'actions	592 769	-	Share-based compensation
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers	<u>(846 362)</u>	<u>(43 426)</u>	Tax credit and mining taxes credit
AUGMENTATION DES ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	4 499 939	1 296 471	INCREASE OF EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION LIÉS AUX PROPRIÉTÉS MINIÈRES CÉDÉES	(519 652)	-	EVALUATION AND EVALUATION ASSETS RELATED TO MINING PROPERTIES DISPOSED
RADIATION D'ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	(4 650)	(2 563 285)	WRITE-OFF OF EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
SOLDE AU DÉBUT	<u>4 240 784</u>	<u>5 507 598</u>	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
SOLDE À LA FIN	<u>8 216 421</u>	<u>4 240 784</u>	BALANCE, END OF YEAR